

REPUBLIQUE FRANCAISE  
MAIRIE D'ARCHAMPS (HAUTE-SAVOIE)  
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
(article 48 de la loi du 5 avril 1884)



Mardi 30 janvier à 20h00  
EN SALLE DU CONSEIL  
ORDRE DU JOUR

**Désignation d'un secrétaire de séance**

**Approbation du compte-rendu du précédent Conseil municipal**

**Comptes rendus des réunions des commissions communales et intercommunales (CCG, SMAG, SMS)**

**Finances**

Subvention au Centre Communal d'Actions sociales,

Délibération budgétaire spéciale autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement,

Convention de prestation en matière de politiques contractuelles.

**Commande publique**

Adhésion au service de Mutualisation Numérique Communale et Scolaire (MNCS) : approbation de la convention constitutive du groupement de commandes pour l'acquisition d'équipements numériques pour les collectivités et services associés.

**Affaires foncières**

Pont de Combe : Convention de servitude avec ENEDIS,

**Développement durable**

Identification de zones d'accélération favorable à l'accueil des installations ENR.

**Informations et questions diverses**

A Archamps,

Le vendredi 26 janvier 2023

Le Maire,

Anne RIESEN,